

COMMUNE DE CONDE-SUR-VIRE
2 Place Auguste Grandin – 50890 Condé-sur-Vire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 3 juillet 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trois juillet à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de Troisgots, sous la présidence de Monsieur Laurent PIEN, Maire.

Présents : Mme Annick ALIX FAUDEMÉR, Mme Sylvie ASSELIN, Mme Esther BEUVE, M. Éric CAUVIN, Mme Catherine COQUELIN, Mme Isabelle DEGUETTE, M. Manoël DUDOUIT, M. Alain EUDES, M. Joël GAUTIER, Mme Sylvie GAUTIER, M. Emmanuel JAMARD, Mme Nathalie LECLER, M. Franck LEGIGAN, M. Alain LENESELEY, Mme Martine LEPAGE, M. Gilles MALICOT, M. Laurent PIEN, Mme Martine SAVARY, M. Vivek SINGH

Excusés : Mme Aurélie COLLIBEAUX qui a donné pouvoir à M. Emmanuel JAMARD, M. Pierrick DELACOTTE, Mme Laurence DUFOUR, Mme Nathalie LECUIR, M. Sébastien LEMONNIER, M. Cyril PANIEL, Mme Pierrette POUSSET

Absents : M. Yann LECUYER, M. Serge LEMONNIER

Secrétaire de séance : Mme Isabelle DEGUETTE

Date de convocation : 26 juin 2024

Date d'affichage : 12 juillet 2024

Nombre de conseillers en exercice : 28

Présents : 19

Pouvoirs : 1

Votants : 20

Délib. n°2024-051 : Rénovation énergétique des écoles de Condé-sur-Vire - lancement de la consultation des architectes

La consultation a pour objet la mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation énergétique des écoles élémentaire et maternelle de Condé-sur-Vire.

Le marché comprend deux tranches :

Tranche ferme

- **Ecole élémentaire :**
→ mission de base (DIAG, ESQ, APS, APD, PRO, EXE, ACT, VISA, DET, AOR) + mission OPC
- **Ecole maternelle :**
→ mission d'étude (DIAG, ESQ, APS, APD, PRO, EXE, ACT, VISA)

Tranche optionnelle

- **Ecole maternelle :**
→ fin de la mission d'étude (DET, AOR) + mission OPC

La consultation se déroulera en deux temps :

- **1^{ère} phase :** appel à candidatures et sélection de 3 candidats sur la base d'un dossier de références
- **2^{ème} phase :** choix du lauréat parmi les 3 candidats sélectionnés qui auront remis chacun une offre de prix et un mémoire technique

Critères de sélection des candidatures (1^{ère} phase) :

- Références produites (80 %)

- Pertinence de l'équipe et des moyens matériels affectés au p

Critères de jugement des offres (2nde phase) :

- Forfait de rémunération (70 %)
- Compréhension des attentes et intérêt pour le projet (30 %)

Publicité légale :

- o La Manche Libre (50) : avis paru le 22/06/2024
- o Profil acheteur : avis mis en ligne le 16/06/2024 sur www.e-marchespublics.com

Date limite de réception des candidatures (1^{ère} phase) : 11/07/2024 à 12h00

Il est proposé que le jury soit composé de 6 élus (Alain EUDES, Alain LENESLEY, Nathalie LECLER, Emmanuel JAMARD, Martine SAVARY, Manoël DUDOUIT) + DGS (et DST s'il est recruté).

Après délibération, le Conseil municipal :

DECIDE

- Approuver la composition du jury de sélection comme suit : 6 élus (Alain EUDES, Alain LENESLEY, Nathalie LECLER, Emmanuel JAMARD, Martine SAVARY, Manoël DUDOUIT) + DGS (et DST s'il est recruté).

Pour : 20	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,
Laurent PIEN

